

Nom: RESCA Prénom: Ang
Adresse: 25, rue Mirville
Code Postal: 13013 Ville: Marseille
Tel: 06 83 87 889 Portable: 06 83 87 889
Mail: ang.resca@club-internet.fr

Matériel
Type: _____
Emplacement: _____

Tuyauterie
Nombre de mètres nécessaires: _____
Diamètre canalisation: _____
Nature de la canalisation: _____

Vidange
Endroit de la vidange: _____
Distance en mètres: _____
Nature de la canalisation: _____
Pose d'un régulateur de pression si pression > 6 bars

Electricité
La prise de courant existe-t-elle? ☒ OUI ☐ NON
Endroit pour se rebrancher: _____
Distance en mètres: _____

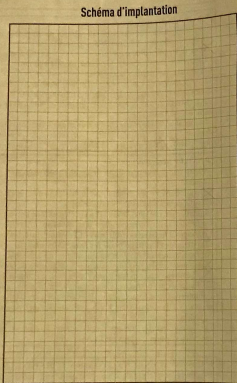
Données techniques
TH eau ville: _____
Pression d'alimentation: _____
Mur à percer: ☐ OUI ☒ NON
Nature du mur à percer: _____
Épaisseur: _____
Nature du sol: _____

Commentaire de pose

Itinéraire

J'atteste avoir donné les indications nécessaires à l'installation du matériel et je m'engage à ne pas faire changer l'appareil de place sans autorisation de ma part.

Nom et Signature: RESCA



Faire figurer l'emplacement prévu à l'aide des symboles suivants :

Matériel : ○
Branchement eau : X
Vidange : TL
Prise de courant : ✱
Boîte de dérivation : □
Dérivation de jardin : ⊥

Notice de formulaire de rétractation

Ne pas compléter et renvoyer par courrier avec le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous retirer du contrat à l'initiative de SFTE - Techneparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille CS 36438 - 13087 Aubagne Cedex - Tél. 0 820 887 889 - Fax 04 91 21 45 21 - Email: info@sfte.com
A vous retirer l'adresse "Maison" pour la présente au rétractation du contrat portant sur la Vente du bien* à l'initiative de l'acheteur.

Commande n° J'envoie le _____

*Sous réserve de la loi

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

1 - CHAMP D'APPLICATION - OPPOSABILITÉ :

Tout acte de commande implique l'acceptation sans réserve de l'acheteur (et après décompte l'acheteur) et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente. Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à l'acheteur préalablement à la conclusion de la commande. Préalablement à la conclusion de la commande, l'acheteur reconnaît avoir eu toutes les informations relatives aux caractéristiques essentielles du produit communiqué avant que les conditions inscrites du contrat. Les caractéristiques principales du produit, notamment les applications, illustrations et indications de dimension, ou de capacité, sont présentées par le vendeur à l'aide de catalogues et de plaquettes commerciales descriptives et détaillées représentant les caractéristiques essentielles du produit.

2 - EXÉCUTION DU CONTRAT :

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat, sans déceler de motif, dans un délai de quatorze jours.

Pour les ventes à distance, le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même ou le tiers ou vous avez déposé pour ce faire, prend physiquement possession du bien.

Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez nous notifier - Votre nom, votre adresse géographique et, lorsque vous êtes disposés, votre numéro de téléphone, votre numéro de télécopieur et votre adresse électronique - ainsi que votre décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration écrite d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique des lieux que ces coordonnées sont disponibles et de ce fait approuvées sur le formulaire type de rétractation) Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il convient que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration de ce délai. Dans tous les cas, la charge de la preuve de cet exercice repose sur le client.

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous remboursons tous les paiements effectués de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant de fait que nous avons choisis, la rétractation, un mode de livraison autre que le mode moyen commun de livraison standard que nous vous proposons) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous serons informés de votre décision de rétractation de votre part.

Nous prendrons en remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous utilisez pour la transaction initiale. Avec votre accord express, un autre moyen peut être utilisé. En tout état de cause, ce remboursement s'effectuera pas de frais pour vous.

Il est engagé par la responsabilité du client, en cas de rétractation après utilisation du ou des biens, est engagé à l'égard de la dégradation du ou des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce ou ces biens. Selon la Commission européenne, ces manipulations sont celles qu'un consommateur peut effectuer dans un magasin, pour les biens qu'il a achetés et qui sont proposés à la vente.

En cas de rétractation par le client, l'entreprise récupérera elle-même le bien dans un délai de trente jours.

3 - GARANTIES LÉGALES :

Indépendamment de la garantie commerciale, le vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-13 du Code de la Consommation, et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles L.441 à L.448 du Code Civil et L.223 du Code Civil.

4 - GARANTIE DES VICES CACHÉS :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'acheteur ne pourra pas acquiescer, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Dans ce cas, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder

Nom: _____
Adresse: _____

Fait à _____ le _____

Signature du client

la chose et de se faire rendre une partie du prix. L'action résultant des vices cachés doit être intentée par l'acheteur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

5 - GARANTIE DE CONFORMITÉ :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'installation des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qui a existé avant ou ne pouvait exister lorsqu'il a contracté. Il ne va de soi que lorsque le défaut a son origine dans les matériaux ou la main-d'œuvre, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de la valeur du bien, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sans responsabilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur. Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte. 6° Si la solution demandée, proposée ou convenue ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la rétractation de l'acheteur, 7° Ou si cette solution ne peut être mise en œuvre pour une raison qui n'est pas la nature du bien ou de l'usage qu'il a recherché. La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur. L'application des dispositions ci-dessus ne s'applique pas pour l'acheteur. Ces mêmes dispositions ne s'appliquent pas à l'acheteur de dommages et intérêts. L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

6 - GARANTIE COMMERCIALE :

Le vendeur offre une garantie de 10 ans exclusivement sur le bac, la bouteille et les réservoirs - pour toute destruction, contactez le SAV au 0 820 887 889.

7 - COORDONNÉES DE L'ASSUREUR DU VENDEUR :

SAV ASSURANCES - 40 Bd Michelet - 13008 MARSEILLE - Contrat N°A2143007341363

8 - INFORMATION DONNÉE PAR LE FABRICANT SUR LA DURÉE PENDANT LAQUELLE LES PIÈCES DÉTACHÉES INDISPENSABLES À L'UTILISATION DU PRODUIT SONT DISPONIBLES : 10 ans

9 - LITIGES :

L'acheteur est informé que tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

10 - INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES - ACCEPTATION :

L'acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la conclusion de la commande, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations relatives à l'article L. 217-4 du Code de la Consommation, et notamment : les caractéristiques essentielles du produit ; le prix des produits et des frais annexes ; le délai de livraison ; les informations relatives au vendeur ; les coordonnées ; les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à la responsabilité de mise en œuvre ; la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.



SFTE - Techneparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 36438 - 13087 Aubagne Cedex
Tél. 0 820 887 889 - Fax 04 91 21 45 21 - Email: info@sfte.com
SIRET 521 021 821 - N° de TVA intracommunautaire FR 52 521 821 821 - APE 4722 - SAGE - Capital 10 000 €

